

THÈME 3 – LA FRANCE ET SES RÉGIONS DANS L'UNION EUROPÉENNE ET DANS LA MONDIALISATION : LIGNES DE FORCES ET RECOMPOSITIONS (7-9 HEURES)

SOMMAIRE

<i>Sens général du thème en classe terminale</i>	3
La place du thème dans la scolarité.....	3
Problématique générale du thème.....	4
Articulation de la question obligatoire avec le thème.....	4
Articulation de la question obligatoire avec les sujets d'étude au choix.....	5
Le Centre spatial guyanais (Kourou) : coopérer pour s'affirmer à l'échelle mondiale.....	5
Disneyland Paris : un marqueur de l'intégration territoriale de la France dans la mondialisation.....	5
<i>Orientations pour la mise en œuvre</i>	6
Question obligatoire – Les lieux de l'influence française dans la mondialisation.....	6
Problématique de la question.....	6
Orientations de mise en œuvre.....	6
Sujet d'étude – Le centre spatial guyanais (Kourou) : coopérer pour s'affirmer à l'échelle mondiale.....	7
Problématique de la question.....	7
Orientations de mise en œuvre.....	7
Sujet d'étude – Disneyland Paris : un marqueur de l'intégration de la France dans la mondialisation.....	8
Problématique de la question :.....	8
Orientations de mise en œuvre.....	8
<i>Pièges à éviter</i>	9

Notions, vocabulaire et repères spatiaux à maîtriser à l'issue du thème 9

Notions 9

Repères spatiaux 9

Pour aller plus loin 9

Sur la question obligatoire 9

Sur les sujets d'étude 9

Sur le Centre spatial guyanais de Kourou : 9

Sur Disneyland Paris : 9

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A – Les lieux de l'influence française dans la mondialisation	Rayonnement. Influence. Attractivité	La France affirme sa place dans la mondialisation d'un point de vue diplomatique, militaire, linguistique, culturel et économique. Elle entre en rivalité avec les autres pays et cherche à consolider ses alliances. Son influence est renforcée par son appartenance à l'Union européenne. La France maintient son influence à l'étranger via son réseau diplomatique et éducatif, des organisations culturelles, scientifiques et linguistiques (instituts français, Louvre Abu Dhabi, lycées français à l'étranger...), mais également à travers les implantations de filiales d'entreprises françaises. Elle attire sur son territoire, plus particulièrement à Paris et dans les principales métropoles, des sièges d'organisations internationales, des filiales d'entreprises étrangères, des manifestations sportives et culturelles aux retombées mondiales, des touristes...
B – Un sujet d'étude au choix : – Le centre spatial guyanais (Kourou) : coopérer pour s'affirmer à l'échelle mondiale. – Disneyland Paris : un marqueur de l'intégration de la France dans la mondialisation.		Le site de Kourou, à proximité de l'équateur, offre une localisation optimale pour une base de lancement spatial. Moteur économique de la Guyane, le centre spatial guyanais est une vitrine de la coopération européenne et internationale dans le domaine aérospatial (lanceurs européen, russe...). Les acteurs publics et privés, ainsi que les divers programmes de coopération, contribuent au succès du centre spatial guyanais, au rayonnement de la France et de l'Union européenne dans le monde. Le complexe Disneyland Paris témoigne du positionnement attractif de la France dans l'espace européen et dans la mondialisation. Filiale de <i>Walt Disney Company</i> , il accueille des millions de visiteurs chaque année, issus pour une part considérable de l'Union européenne (France comprise). Disneyland Paris bénéficie de la renommée internationale de la France et de Paris ; il la renforce en retour. Les politiques d'aménagement menées par les acteurs privés et publics permettent, entre autres, de multiplier les infrastructures et les moyens d'accès au site.

Retrouvez éducol sur



Notions :

Rayonnement, influence, attractivité

Sens général du thème en classe terminale

En classe terminale, les élèves sont amenés à travailler sur les mutations territoriales ou géopolitiques qu'implique la mondialisation, afin de comprendre les grandes logiques territoriales qui sont à l'œuvre dans le monde. Celui-ci est de plus en plus perçu comme un espace de référence, au sein duquel s'intensifient les échanges et les interactions. Dans les thèmes 1 et 2, les élèves étudient l'importance croissante des espaces stratégiques que sont les mers et les océans, et l'intégration différenciée des territoires dans la mondialisation. Le thème 3 réinvestit les grilles de lecture utilisées dans les thèmes 1 et 2 pour observer la place qu'occupe la France dans la mondialisation. Il invite à mettre en valeur les caractéristiques spécifiques de l'intégration de la France, en mettant en lumière ses atouts stratégiques (sur le territoire français métropolitain ou ultramarin, ou à l'étranger), les domaines d'activité, les stratégies privilégiées par l'État ou les entreprises françaises qui soutiennent ou favorisent son rayonnement mondial. Il s'agit d'identifier et d'étudier les espaces qui illustrent la présence française en Europe et dans le monde, leur variété et leurs spécificités économiques, culturelles, géopolitiques et territoriales. Cela permet de comprendre les politiques mises en œuvre par la France pour accroître son intégration à la mondialisation. Les facteurs de l'attractivité de la France en Europe et dans le monde sont étudiés à partir d'exemples d'espaces métropolitains ou ultramarins représentatifs de son influence mondiale, et des recompositions spatiales qui en sont le corollaire, aux échelles régionales et locales. On met en évidence les marques spatiales de l'intégration, de l'évolution (présence de friches, reconversion...) en abordant le rôle des différents acteurs de l'espace pris en compte.

La place du thème dans la scolarité

En classe de 4^e, les élèves ont étudié les mutations des espaces sous l'impact de la mondialisation, et en particulier l'adaptation du territoire des États-Unis à l'échelle régionale en abordant à la fois l'évolution du peuplement et les traductions spatiales de la mondialisation, notamment le développement des façades maritimes et la métropolisation.

En classe de 3^e, le programme centré sur la France aborde les dynamiques territoriales différenciées des espaces français (aires urbaines, espaces productifs ou espaces de faible densité) sous l'effet de la mondialisation, ainsi que les stratégies d'aménagement du territoire qui y sont associées, en évoquant la spécificité des territoires ultramarins. Il incite également à étudier la place et l'influence de la France dans l'Union européenne et dans le monde d'un point de vue économique, culturel ou géopolitique.

La classe de 1^{ère} met l'accent sur les recompositions spatiales à toutes les échelles. La notion de métropolisation est notamment abordée. Elle permet aux élèves de comprendre que les pouvoirs, les activités et les fonctions de commandement se concentrent essentiellement dans les métropoles de rang mondial ou régional, interconnectées par un réseau de transport dense. Les élèves ont pu, selon le sujet d'étude abordé, étudier

Retrouvez éduscol sur



les recompositions territoriales à l'échelle d'une agglomération pour une métropole régionale dynamique avec Lyon ou pour une métropole de rang mondial avec Londres dans le contexte de la métropolisation. Le second thème de géographie porte sur la littoralisation et la métropolisation des espaces productifs, et les sujets d'étude mettent l'accent sur le fait que leur dynamisme est étroitement lié à leur intégration aux réseaux de production et de transports européens et mondiaux, comme c'est le cas pour les espaces des industries aéronautique et aérospatiale européennes.

Ainsi les élèves maîtrisent à la fin de leur scolarité dans les cycles 3 et 4, des classes de 2nde et de 1^{ère} les repères spatiaux suivants :

- les principales métropoles françaises intégrées dans la mondialisation ;
- des exemples d'espaces productifs français bien insérés dans la mondialisation ;
- la France dans l'Union européenne (principaux axes, métropoles françaises de rang européen, mégapole européenne, façades maritimes) ;
- un exemple de région transfrontalière ;
- les territoires ultramarins français ;
- des exemples spatiaux illustrant la place et l'influence culturelle, géopolitique, économique de la France en Europe et dans le monde.

Problématique générale du thème

Comment la France, membre de l'Union européenne, s'intègre-t-elle dans la mondialisation ?

Articulation de la question obligatoire avec le thème

La France est une « puissance moyenne d'influence mondiale » selon Hubert Védrine. Comme beaucoup d'États européens, son rayonnement évolue de la puissance à l'influence ; elle joue un rôle essentiel sur la scène internationale, mais en déclin face à la montée en puissance des pays émergents et aux recompositions diplomatiques internationales. L'influence d'un État dépend de son rayonnement territorial, mais également de sa capacité d'attraction, d'innovation ou des parts de marché qu'il remporte à l'étranger. L'influence de la France s'opère tout d'abord à l'échelle de l'Europe dont elle est un acteur historique, diplomatique et économique incontournable. Elle s'appuie sur la coopération avec les acteurs publics et privés des autres États européens, facilitée par les politiques de l'Union européenne dans de nombreux domaines (culture, transports, commerce, universités, industrie...). L'influence de la France s'étend également à l'échelle mondiale, portée par ses atouts variés. Ses domaines économiques performants (le luxe, l'aéronautique, la construction, les jeux vidéo ou la défense) et son rayonnement culturel et linguistique largement hérité de son passé colonial, mais également soutenu par une politique dynamique de développement de médias, de coopération universitaire, de projets culturels multilatéraux ou de soutien à la francophonie, lui permettent de conserver un rôle important et d'exercer une influence (ou *soft power*) certaine, même si elle est nettement moins forte que celle des États-Unis. Son influence est cependant de plus en plus régionalisée, dans une mondialisation de plus en plus multipolaire. Son poids politique international (statut de membre permanent au conseil de sécurité de l'ONU, nombreuses représentations au sein d'organisations mondiales comme le G7, le G20 ou régionales comme l'Union européenne, l'OTAN, l'Union africaine ou la Fondation Asie-Europe), son vaste réseau diplomatique, sa présence militaire à l'étranger et sa capacité nucléaire de dissuasion lui permettent de consolider ses alliances et de tenter de faire face à la rivalité croissante d'influence d'autres États, tels que la Chine sur le continent africain.

Retrouvez éducol sur



Cette influence française dans la mondialisation s'observe en particulier dans certains lieux, dont les caractéristiques spatiales peuvent être abordées *via* plusieurs exemples représentatifs. À l'étranger ce sont les territoires métropolitains ou les espaces productifs qui accueillent les enseignes ou les filiales des entreprises françaises (magasins *Hermès* ou *Carrefour*, filiales de *Total* ou de *Lafarge*, usines *Renault*), les organismes et agences du réseau diplomatique et culturel (instituts et lycées français, bureaux AFP, médias français tels que RFI) ou les bases militaires françaises. En France, les lieux représentatifs de l'attractivité mondiale sont aussi essentiellement des espaces métropolitains ou productifs (ports, quartiers d'affaires, centres touristiques ou diplomatiques, grandes zones agricoles) dont les recompositions spatiales résultent de leurs stratégies d'adaptation à la mondialisation. En Île-de-France, ce sont par exemple les territoires recomposés par les infrastructures du Grand Paris, les aménagements pour les Jeux olympiques de 2024, l'agrandissement des espaces touristiques autour de Disneyland Paris ou la céréaliculture. Dans les autres régions ce sont les principaux sites touristiques, des sites industriels, les grands vignobles... et les métropoles régionales qui développent leurs partenariats culturels ou universitaires avec d'autres villes mondiales, au sein desquelles les technopoles ou les quartiers d'affaires accueillent les travailleurs ou les étudiants étrangers, et les quartiers centraux drainent les touristes, en majorité européens.

Articulation de la question obligatoire avec les sujets d'étude au choix

Quelles sont les spécificités territoriales du rayonnement et de l'attractivité de la France dans la mondialisation ?

Le Centre spatial guyanais (Kourou) : coopérer pour s'affirmer à l'échelle mondiale

Le Centre spatial guyanais, haut lieu de la puissance spatiale française et pôle européen stratégique en territoire français, est représentatif du rayonnement industriel et géopolitique de la France. Territoire d'outre-mer situé près de l'équateur (localisation optimale pour les lancements spatiaux), il témoigne également de la capacité de la France à coopérer avec des acteurs internationaux pour conserver son influence et protéger ses domaines de souveraineté.

Disneyland Paris : un marqueur de l'intégration territoriale de la France dans la mondialisation

A la périphérie est de l'agglomération parisienne, le complexe de Disneyland Paris, avec sa fréquentation internationale, illustre l'attractivité de la France dans la mondialisation, encouragée par les acteurs publics. Le sujet d'étude incite à l'observation des dynamiques mondialisées qui s'expriment sur le site du Val d'Europe, mais également à l'étude des recompositions spatiales qui en sont le fruit à l'échelle locale.

Orientations pour la mise en œuvre

Le professeur dispose de **7 à 9 heures** (évaluation comprise) pour traiter le thème.

Pour étudier la question obligatoire et le sujet d'étude, le professeur doit nécessairement s'appuyer sur **des exemples variés et spatialisés**.

Question obligatoire – Les lieux de l'influence française dans la mondialisation

Problématique de la question

Quelles sont les spécificités territoriales du rayonnement et de l'attractivité de la France dans la mondialisation ?

Orientations de mise en œuvre

Les élèves peuvent être invités à observer, à partir d'un nombre restreint de planisphères (réseau diplomatique français, interventions et bases militaires, implantation de firmes transnationales (FTN) françaises, réseau de diffusion de RFI ou pays membres de l'OIF...) la variété des aspects du rayonnement de la France en Europe et dans le monde (« **savoir lire une carte** »). Cette étude peut servir de point de départ à une réflexion sur les facteurs et les lignes de force de cette influence, et donner lieu à la formulation d'hypothèses par les élèves, validées ou invalidées à l'aide d'exemples spatialisés à plusieurs échelles proposés par le professeur (« **Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique** »). Par exemple l'analyse des filières phares de l'intégration mondiale (et surtout européenne) des entreprises françaises, étudiées à partir du cas de certaines FTN comme *Saint-Gobain* ou *L'Oréal*, peut expliciter les hypothèses économiques. De même que l'étude de l'influence de la culture et des médias français en Afrique occidentale et au Maghreb permet de valider ou non les hypothèses historiques, et d'aborder les politiques désormais mises en œuvre.

Le choix d'autres échelles pour l'étude des lieux de l'influence française peut également être pertinent : l'échelle nationale (le réseau éducatif et diplomatique français en Roumanie, la coopération universitaire en Chine, les différents éléments de la présence française aux Émirats arabes unis) ou locale (les lieux de vie et d'emploi de la communauté française à Washington ou à Londres, les banques françaises à Hong Kong ou à Singapour). L'analyse peut être menée à l'aide de cartes et de documents variés (les sources institutionnelles des ambassades, des chambres de commerce françaises à l'étranger, des instituts français... peuvent se révéler utiles). Le professeur veillera à ce que les élèves aient bien identifié les domaines et les aires géographiques (« **Nommer et localiser les grands repères géographiques et les phénomènes étudiés** ») sur lesquels la France exerce une influence et mettra en avant les stratégies géopolitiques développées par celle-ci pour consolider cette influence européenne et mondiale et préserver ses intérêts économiques, ses liens politiques et culturels, la diffusion de ses valeurs. Ce peut être l'occasion de souligner le rôle important des pouvoirs publics en parallèle et parfois en lien avec celui des entreprises privées.

Quel que soit le cheminement choisi, les élèves doivent avoir compris où se situent les principales zones d'influence française.

Dans un second temps peuvent être étudiés les lieux français qui illustrent l'influence et l'attractivité de la France dans la mondialisation : espaces touristiques métropolitains et ultramarins, espaces industriels (aéronautique, cosmétique...) ou agricoles (vignobles de grand cru, production céréalière), quartiers d'affaires ou diplomatiques avec leurs institutions internationales (Unesco, Interpol...) ou espaces transfrontaliers. Afin d'illustrer les recompositions spatiales que provoque la mondialisation sur ces territoires et de travailler la capacité **d'analyse multiscalaire en géographie**, des exemples d'aménagements pourront être analysés (les projets pour les Jeux olympiques de 2024 à Paris, les aménagements transfrontaliers de la région Grand Est, les aménagements industriels, portuaires et touristiques de la Basse Seine...). Les connaissances acquises pourront être transposées en plusieurs schémas simples pour développer la « **capacité à s'exprimer dans un autre langage** ».

Sujet d'étude – Le centre spatial guyanais (Kourou) : coopérer pour s'affirmer à l'échelle mondiale

Problématique de la question

Comment la coopération de multiples acteurs permet-elle au Centre spatial guyanais (CSG) de s'affirmer à l'échelle mondiale ?

Orientations de mise en œuvre

Il s'agit d'abord, dans ce sujet d'étude, en s'appuyant éventuellement sur une carte des bases de lancement dans le monde, de montrer que le Centre spatial guyanais (CSG) de Kourou fait partie des plus actives de la planète. Pas de tir idéal pour les satellites météorologiques et de communications par sa proximité avec l'équateur, il accueille des activités industrielles de haute technologie qui justifient son titre de ville spatiale et de port spatial européen. Le spatial, à la base d'applications et de services dans des domaines très variés (agriculture, santé, télécoms, mobilités durables, défense, flux financiers...) est un marché en plein développement. À l'aide d'un ou deux documents qui montrent que des bases concurrentes américaines, russes, britanniques ou chinoises se multiplient, le professeur peut travailler la capacité « **s'approprier un questionnement géographique** » avec les élèves et expliquer la stratégie de coopération internationale que développe le CSG pour défendre sa place de premier plan sur le marché mondial des services de lancement. Un travail de recherche, par exemple sur le site internet du CSG, peut permettre aux élèves de comprendre comment s'organise cette coopération et quels en sont les acteurs, et **d'utiliser les ressources numériques** pour produire un schéma heuristique ou un organigramme, distinguer les différents acteurs publics (le CNES, l'ESA, Arianespace) et privés (les acteurs industriels) de cette coopération et leurs rôles respectifs (**capacité à s'exprimer dans un autre langage**). Pour montrer que cette coopération dépasse l'échelle européenne, l'accueil des lanceurs russes Soyouz depuis 2011 peut être abordé par des documents cartographiques (plan du CSG avec son extension sur la commune de Sinnamary) et audiovisuels (issus par exemple de la vidéothèque du CNES), utiles aux élèves pour rendre concret cet environnement abstrait. Les articles de presse sur les lancements de satellites à Kourou pour des clients internationaux, des États-Unis aux PMA africains, peuvent permettre une « **analyse critique de document** » et montrer que la coopération encouragée par le CSG lui permet de se maintenir à la pointe de l'innovation et de la recherche dans le domaine spatial.

Sujet d'étude – Disneyland Paris : un marqueur de l'intégration de la France dans la mondialisation

Problématique de la question :

Comment l'aménagement de Disneyland Paris reflète-t-il à une échelle locale des dynamiques mondialisées ?

Orientations de mise en œuvre

Ce sujet d'étude permet l'analyse à grande échelle de l'un des lieux représentatifs de l'intégration de la France dans la mondialisation, par le biais ici de l'accueil d'investissements directs étrangers. Le complexe touristique de Disneyland Paris est en effet le fruit de dynamiques mondialisées. Cet « espace franchisé de la mondialisation » (R. Languillon-Aussel), aménagé sur le site francilien de Marne-la-Vallée afin de drainer un espace touristique européen le plus vaste possible, est géré par une filiale de la *Walt Disney Company* (FTN emblématique de la mondialisation culturelle), et sa fréquentation est un moteur de l'attractivité touristique française et francilienne. Le professeur peut s'appuyer sur quelques séries statistiques sur le tourisme en Île-de-France pour mettre en valeur le recrutement et la fréquentation internationaux de Disneyland Paris, ainsi que son rôle dans l'attractivité touristique de la France (« **Savoir lire une série statistique** »). Dans le même temps, la *Walt Disney Company* a choisi aussi ce site en raison du poids touristique et économique de Paris, une des principales métropoles à l'échelle mondiale. L'aménagement du Val d'Europe (périmètre cédé par l'État français à la *Walt Disney Company*) reflète aussi ces dynamiques mondialisées. Les parcs de Disneyland Paris, son vaste pôle hôtelier, son espace marchand (Disney Village) ou son golf véhiculent la « culture Disney » et illustrent une certaine uniformisation mondiale des aménagements touristiques. Le projet résulte aussi d'un partenariat public-privé inédit entre la *Walt Disney Company* et l'État français, qui prit en charge la construction des infrastructures d'accès : échangeurs autoroutiers, gares RER pour relier le complexe à Paris, gare d'interconnexion avec les lignes TGV qui desservent chaque jour une cinquantaine de villes européennes et liaisons directes avec l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle. Les élèves peuvent ainsi travailler la capacité « **Mettre en œuvre le changement d'échelles** » à l'aide de documents cartographiques. Ils peuvent par exemple relever les éléments de cette intégration de Disneyland Paris à l'échelle mondiale et régionale.

A l'échelle locale, la *Walt Disney Company* a inséré ses parcs dans un programme de développement urbain plus vaste (comme aux États-Unis) en cohérence avec la politique régionale d'aménagement du territoire qui prévoit de faire du Val d'Europe un pôle de développement et d'emplois de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Elle dessine et développe des quartiers résidentiels, des espaces commerciaux ou de bureaux, un « village nature », selon un cahier des charges déterminé par la firme. Un schéma d'organisation spatiale du territoire de Val d'Europe intégrant les éléments étudiés peut être réalisé. Cela permet de travailler la capacité « **Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse** ».

Retrouvez éduscol sur



Pièges à éviter

- Oublier d'articuler la question obligatoire et le sujet d'étude.
- Négliger la dimension géopolitique.
- Ne pas s'appuyer sur des cartes et des exemples précis.
- Oublier d'articuler entre elles les différentes échelles (mondiale, nationale, régionale et locale).
- Négliger, dans les sujets d'étude, le rôle central des pouvoirs publics et de leurs stratégies d'influence.
- Négliger l'échelle européenne dans l'étude de l'intégration mondiale de la France.

Notions, vocabulaire et repères spatiaux à maîtriser à l'issue du thème

Notions

Rayonnement, attractivité, influence

Repères spatiaux

Ils intègrent ceux qui ont été vus au collège et au lycée.

- l'aire de diffusion d'un média français dans le monde ;
- les bases militaires de la France à l'étranger ;
- l'implantation d'une FTN française en Europe et dans le monde ;
- une région transfrontalière en recomposition sous l'influence de la mondialisation ;
- la Guyane et le centre spatial guyanais de Kourou, si c'est le sujet d'étude choisi ;
- la localisation de quelques institutions internationales en France (Interpol, Unesco, Parlement européen de Strasbourg...) ;
- le site touristique de Disneyland Paris et ses accès en Île-de-France, si c'est le sujet d'étude choisi.

Pour aller plus loin

Sur la question obligatoire

- FOUCHER Michel, 2013, Atlas de l'influence française au XXI^e siècle, R. Laffont, Paris ;
- TETART Franck, 2018, *Grand atlas de la France 2018*, Autrement, Paris ;
- [Évaluation annuelle du soft power des États](#) par le cabinet de conseil stratégique Portland et le Centre de diplomatie publique de l'Université de Californie du Sud (en anglais).

Sur les sujets d'étude

Sur le Centre spatial guyanais de Kourou :

- Site internet du [Centre spatial guyanais](#) ;
- [Géoimages](#), site du CNES (Centre national d'études spatiales) présentant des images satellites commentées sur plusieurs sites de lancement mondiaux (dont le CSG).

Sur Disneyland Paris :

- [Carte des pôles d'attractivité](#) de la région Île-de-France ;
- Sur le site [Édugéo](#): cahier pédagogique sur Marne-la-Vallée et Disneyland (contenus accessibles en se connectant par [Éduthèque](#)) ;
- Raphaël Languillon-Aussel, « [Tôkyô Disney Resort et Disneyland Resort Paris : deux modèles originaux d'aménagement touristique au Japon et en France](#) », Géoconfluences, octobre 2019 ;
- Émission de Public Sénat : « [La ville rêvée de Mickey](#) ». *Attention grands travaux*, 2015.

Retrouvez éducol sur

